



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Engagement citoyen des jeunes

Appel à candidatures pour la Commission de jeunes

Tous les deux ans, la Commission de jeunes se renouvelle et recherche de nouveaux membres. Une opportunité de pouvoir prendre position sur des sujets de société qui concernent les jeunes et de transmettre des propositions au Conseil d'État. Pour déposer sa candidature, il faut avoir entre 14 et 18 ans et résider dans le canton. Aucun autre prérequis n'est demandé. Délai : 20 mai 2021.

Créée en 2011, la Commission de jeunes du canton de Vaud (CdJ-Vaud) est un espace d'échanges et de proposition pour les jeunes, prévu par la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse et par la Constitution vaudoise. Elle est composée de 25 jeunes de 14 à 18 ans provenant de toutes les régions du canton. Ses membres sont à l'école obligatoire, en mesure de transition, au gymnase ou en formation professionnelle. Ses tâches consistent principalement à discuter de sujets de société, à répondre à des consultations qui lui sont soumises par le Conseil d'État sur des sujets qui concernent les jeunes ou encore à participer à l'attribution d'aides financières à des projets citoyens portés par des jeunes.

À titre d'exemple, la CdJ-Vaud a été consultée récemment par Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, sur le cadre général d'évaluation de l'élève ou encore sur l'impact de la crise sanitaire sur la vie des jeunes. En 2019, elle avait été associée par le Conseil d'État au processus d'élaboration du Plan climat cantonal. La CdJ-Vaud se réunit 7 fois par année dans la salle du Grand Conseil à Lausanne. Chaque membre reçoit une indemnité de 30 frs par séance et les déplacements sont remboursés. Elle est assistée dans ses travaux par le délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse.

Pour remplacer les membres ayant atteint l'âge maximal autorisé par la loi, un appel à candidatures est lancé auprès des jeunes. Aucun prérequis particulier n'est demandé, à l'exception de deux critères : avoir entre 14 et 18 ans et habiter dans le canton de Vaud. L'accord parental sera sollicité avant la désignation des 25 membres par le Conseil d'État pour un mandat de deux ans. Pour intéresser des jeunes à s'inscrire, des

affiches et courtes vidéos ont été élaborées avec les jeunes membres actuels.

Le délai pour manifester son intérêt est fixé au 20 mai 2021. La première séance de la CdJ-Vaud renouvelée se tiendra en septembre 2021.

Informations et inscription sur www.cdj-vaud.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 mai 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Frédéric Cerchia, délégué cantonal enfance et jeunesse, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

Nefertari Bihiry, présidente, Commission de jeunes